

# L'Eyre nouvelle

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SALLES

N° 2 - SEPTEMBRE 2015

## BIEN GRANDIR À SALLES



9

### MA VILLE S'ENGAGE

PLU : un projet pour Salles, avec les Sallois

19

### PAROLES D'ASSOS

Forum des associations  
12 septembre 2015 :  
ça déménage !

[www.ville-de-salles.com](http://www.ville-de-salles.com)



Institut Homme & Femme

# L'atelier De Beauté

institut Camille

Résidence Lou Paloumey  
17, rue de la croix blanche - 33770 SALLES

**Cellu M6 - LPG** (Soins corps aminçissants)  
**Pose d'ongles gel**  
**UVA**

**05 57 71 10 98**  
JOURNÉE CONTINUE  
du mardi au vendredi  
de 9h30 à 18h45  
le samedi  
de 9h30 à 17h00

**OUVERT LE LUNDI**

# Apparences

Salon de coiffure

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Lundi de 10h à 19h  
Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 19h  
Vendredi de 9h à 20h • Samedi de 9h à 18h

17 rue de la Croix Blanche  
33770 Salles  
Tél. 05 56 78 41 83



**TAXI SALLOIS**

**TAXI SALLOIS**

Port: 06-68-36-54-08  
Tél/fax: 05-56-88-44-20  
Mail: e.alglave@orange.fr  
Site: TAXISALLOIS.COM

**TAXI SALLOIS**  
33770 SALLES  
**ALGLAVE Eric**  
toutes distances: 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis,  
professionnels, scolaires et personnels  
**CONVENTIONNE SECURITE SOCIALE**



**ACT** Votre Partenaire Technique

Laurent RAVICHON  
**06 5250 5240**

(Particuliers: Ecrans Plats, Ord. Tablettes, Hifi, Tables à Induction, ...)  
(Professionnels: API, HMI, CN, Régulateurs, PC Industriels, Tactiles, ...)

28 bis Route de PERRIN - 33770 SALLES



**1** chien ou un chat  
mérite d'être bien assuré.

Tarifs par mois  
**7,90 €** pour un chat.  
**9,90 €** pour un chien

**Assurance Allianz**  
Parce qu'Allianz prend aussi soin de la santé de votre animal de compagnie.

**Allianz**

**CORINNE DABOUDET**  
Agent Général  
16 allée du champ de foire - 33770 SALLES  
Tél. 05 57 71 17 06 - Email : 4462481@agents.allianz.fr  
www.allianz.fr/daboudet



**CRÉDITS - ASSURANCES - PLACEMENTS - DÉFISCALISATION - IMMOBILIER**

Jean-Christophe Pradeau  
BP 71  
33015 BORDEAUX CEDEX  
jc.pradeau@jcpsolution.fr  
contact@jcpsolution.fr  
06 09 48 27 56  
05 47 33 06 23  
Fax 05 67 07 14 27

Anais Mallet  
Espace 21  
1 rue Nicolas Bremonnier  
33830 Belin-Béliet  
a.mallet@jcpsolution.fr  
contact@jcpsolution.fr  
06 34 64 67 35  
05 35 54 42 29  
05 67 07 14 27 Fax

**jcpsolution.fr**

Touchez encore plus de foyers en profitant d'une offre groupée à tarif préférentiel sur Salles, Biganos et Belin-Béliet.

**Pour plus d'information :**  
Margaux Gréteau, tél. 05 56 44 14 74  
regiepub@ka2com.fr

**KA2**  
COMMUNICATION

## 03 ENTRE NOUS

### 04 ACTUS

- Point travaux
- Enfance et jeunesse
- Social et solidarité
- Et aussi
- Bien vivre ensemble

### 09 MA VILLE S'ENGAGE

- Une épicerie solidaire pour s'en sortir
- PLU : un projet pour Salles, avec les Sallois

### 11 FOCUS

- Bien grandir à Salles

### 15 EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

- Une ville à l'écoute de ses quartiers

### 16 DÉVELOPPEMENT ÉCO

- Des commerces accompagnés vers l'accessibilité
- Les nouveaux commerçants

### 18 EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

- Cap sur l'attractivité économique !

### 19 PAROLES D'ASSOS

- Forum des associations  
12 septembre 2015 : ça déménage !

### 21 ÉTAT CIVIL

### 22 EXPRESSION LIBRE

### 23 AGENDA

Magazine d'informations de la commune de Salles édité par la mairie de Salles, 4 place de la Mairie - 33770 Salles  
Tél. 05 57 71 98 60 - Fax 05 56 88 43 95  
Email : contact@mairie-de-salles.com  
Directeur de la publication : Luc Deruillé.  
Rédaction : Anacoluthie, KA2 Communication et la municipalité.  
Direction artistique et réalisation : KA2 Communication.  
Crédit photos : la municipalité.  
N°1 mai 2015 - Tirage 3500 exemplaires sur papier PEFC.  
Dépôt légal à parution.

## ENTRE NOUS



### Agir en responsabilité, agir pour tous, agir efficacement

Telle est notre ambition depuis notre arrivée à la mairie de Salles. C'est dans cet esprit que nous avons, par exemple, remis en place la navette pour conduire nos aînés sur le marché hebdomadaire du jeudi et que nous menons un vrai travail de concertation avec les Sallois afin d'élaborer

ensemble notre futur **Plan Local d'Urbanisme**, outil essentiel de la préservation de notre cadre de vie.

C'est ainsi que nous allons poursuivre.

L'été aura été synonyme d'action et de mobilisation pour l'ensemble de l'équipe municipale afin de vous proposer, aussi, de nouveaux divertissements et festivités. Notre satisfaction est grande devant le succès populaire du **Marché des Producteurs, de notre Marché nocturne ou encore de la fête de la musique**. Et que dire de ce grand moment de culture offert par l'un des tsars du piano «Routsem Saïtkoulou» qui a donné un concert exceptionnel le 11 juillet au château de Salles ?

Plusieurs autres projets avancent. **L'épicerie solidaire** a déménagé dans la maison Aquilino. Le beach-volley, le skate-park font également partie des équipements à venir rapidement.

Dès la rentrée de septembre, de nombreuses actions sont mises en œuvre afin de **favoriser l'apprentissage, la citoyenneté et l'ouverture au monde des plus jeunes**. Et pour la deuxième année consécutive, nous avons fait le choix de préserver la gratuité pour les familles des Ateliers proposés dans le cadre du Temps d'Accueil Périscolaire. Je n'oublie pas pour autant les difficultés liées à l'augmentation de nos effectifs scolaires et nous ne ménageons pas nos efforts afin d'obtenir, là où cela est nécessaire, **l'ouverture de classes supplémentaires**.

Comme vous pouvez le constater, votre nouvelle équipe municipale est sur tous les fronts avec l'envie de faire de Salles un village pour tous où il fait bon vivre ensemble. Dans un contexte budgétaire sensible, cet objectif réclame sérieux et efficacité pour que chaque euro dépensé soit utile à la collectivité. C'est dans cette optique que nous poursuivons tous azimuts **la chasse au gaspillage** et que nous avons engagé la **réorganisation de nos services municipaux**.

Je vous donne enfin rendez-vous le samedi 12 septembre au château de Salles pour participer à la prochaine édition du **Forum des Associations**. Dans ce nouveau lieu de rencontre plus sécurisé et plus confortable, vous pourrez tester en direct le dynamisme de nos associations et la diversité de leurs activités.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée.  
Bonne lecture.

**Votre maire**  
Luc Deruillé,

## Point travaux

### Agrandissement du préau de l'école du Caplanne

Le préau de l'école du Caplanne était prolongé par un petit local utilisé pour stocker le bois de chauffage.

Ce local devenu obsolète, la décision a été prise de le supprimer afin d'agrandir le préau. Le but étant d'offrir une véritable zone de

jeux abritée aux enfants de l'école. Désormais, en cas d'intempéries, les écoliers du Caplanne auront environ 25 m<sup>2</sup> d'espace supplémentaire pour se mettre à l'abri. Les travaux ont été réalisés entièrement en régie par les employés communaux.



### Suppression du bloc sanitaire de la cour de l'école de Lavignolle

Le bloc sanitaire situé au centre de la cour de récréation de l'école de Lavignolle de Salles a été supprimé.

L'un des 4 cabinets de toilettes était déjà désaffecté depuis longtemps, à cause de fissures qui se sont formées sur les murs et le sol, rendant ainsi l'ensemble du bloc vétuste et dangereux.

Cette suppression permet par ailleurs aux enfants de l'école de bénéficier d'une surface de jeux supplémentaire.



### Équipement numérique des écoles

Face à une génération d'enfants qui évoluent depuis leur naissance dans une société irriguée par le numérique, l'Éducation nationale invite à repenser les moyens matériels mis en place pour apprendre. Nous avons nous aussi constaté que la demande était forte de la part des enseignants et des parents.

Nous sommes parvenus à équiper toutes les classes des primaires de Lavignolle de Salles, du Lanot, du Caplanne, de la Rive Gauche et d'O. Cazauvieilh en matériel informatique et vidéoprojecteurs. Ces équipements participent à l'amélioration du cadre de vie et de l'enseignement pour les élèves sallois.

Ce projet a pu être réalisé notamment grâce à la générosité d'un sallois qui a donné 10 ordinateurs avec écrans et claviers.

L'éducation constitue une des priorités de l'équipe municipale. L'enjeu consiste à doter les élèves et les enseignants des nouvelles technologies éducatives qui favorisent l'interactivité.



### Fleurissement de la ville réussie

Il n'est pas rare de surprendre des familles de touristes ou bien même des habitants de la commune, en train d'admirer et d'apprécier les massifs de fleurs qui illuminent notre village.

C'est un bel hommage rendu à nos employés communaux qui se sont donnés sans compter et qui peuvent être fiers de ce beau résultat. 8000 plants à godet ont été plantés en massifs, suspensions ou jardinières, certains plans ont été achetés et d'autres ont demandé une plus grande implication, puisqu'ils ont été bouturés et multipliés dans les serres communales.

Et la tâche continue si l'on souhaite profiter le plus longtemps possible de cet environnement coloré, un entretien journalier (désherbage, arrosage) doit être réalisé pendant 5 mois.



## Enfance et jeunesse

### Chante école



Suite au concert Chante école - Coup de chœur qui a eu lieu le mardi 9 juin à l'Olympia d'Arcachon, les petits chanteurs sallois nous ont fait l'honneur de chanter de nouveau...

Le mercredi 24 juin, les élèves de l'école élémentaire

Rive Gauche, portés par leurs professeurs M. Garcia, Mme Biagini et Mme Noël, ont donné une deuxième représentation plus intimiste dans la salle des fêtes du bourg pour le plus grand plaisir de nos oreilles !

### Rallye Mathématiques d'Aquitaine

Les jeunes Sallois de la classe de 3<sup>ème</sup> 2 du collège Aliénor d'Aquitaine se sont brillamment illustrés en prenant la troisième place du Rallye Mathématiques d'Aquitaine qui s'adresse à toutes les classes de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup> d'Aquitaine.

Dans un premier temps cette brillante classe a participé lundi 8 juin dernier, à la remise des prix dans l'amphithéâtre Ro-

bert Badinter du Conseil Départemental. À cette occasion, la ville de Salles a remis une médaille à l'effigie de la commune aux représentants du collège. Dans un second temps M. le Maire a tenu à féliciter l'ensemble de la classe de vive voix en leur remettant une coupe au nom de la commune.

Un grand bravo à toute la classe !



### Court-métrage

En partenariat avec la 5<sup>ème</sup> 5 du collège de Salles et Mme Hupin, professeur de SVT (Sciences et Vie de la Terre), le PRIJ (Point Rencontre Information Jeunesse) a participé au concours

«Buzzons contre le sexisme». Pour cela il fallait réaliser un court métrage de 3 minutes sur les relations filles/garçons. Les jeunes ont souhaité réaliser : une vidéo, un roman photos, un stop motion et une BD. À l'issue des résultats, tous les participants étaient invités à venir sur Paris pour une remise des prix, suivie d'un vin d'honneur. Invitation à laquelle le PRIJ et ses participants ont répondu favorablement, même s'ils n'ont pas été primés. Les organisateurs ont quand même tenu



à faire monter sur scènes les 8 élèves présents afin qu'ils présentent la démarche et qu'ils récupèrent une petite récompense. Profitant de cette escapade à la capitale, ils ont pu visiter 3 expositions temporaires à la cité des sciences («Le zizi sexuel», «Les dangers et prises de risques» et «La lumière et les illusions d'optique»).

Dans le cadre de ce partenariat, un journal sur le même thème a été présenté à la fête des collégiens à Cenon ainsi qu'à la fête du collège de Salles.

### Un été avec les éclaireurs

Cet été, le Centre des Éclaireurs a accueilli 80 louveteaux et leurs tentes au mois de juillet. Ces enfants de 6 à 11 ans, d'horizons différents, ont profité de notre région et de toutes les installations du centre créées par les Éclaireurs. Ils sont repartis le cœur gros et la tête pleine de souvenirs...

Fin juillet et fin août, des enfants de Salles et des environs ont participé à des activités organisées par les animateurs du centre, en camp rayonnant.



Les petits Sallois ont pu pratiquer des activités éducatives, des jeux, des chants, des chasses au trésor et des balades à dos d'ânes qui ont bien plu aux cavaliers en herbe !

Le centre des Éclaireurs accueille aussi à l'année des classes de découverte, des stages de formation, des stages sportifs et propose ses locaux à ceux qui souhaitent se rassembler pour fêter un événement ou travailler dans un cadre proche de la nature...

## Social et solidarité

### Le CCAS dans les arbres !

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, une sortie au parc accrobranche de Gujan-Mestras a été organisée pour permettre aux familles bénéficiant des services du CCAS de partager un moment convivial et estival entre parents et enfants.

Grâce à cette action, 17 personnes, dont 6 familles,

nous ont accompagné avec le beau temps dans ce grand parc où ils ont pu grimper et découvrir de nouvelles sensations pour le plus grand bonheur des enfants.

Un goûter commun est venu clôturer cette belle journée dans la joie et la bonne humeur.



### Un nouvel élan pour le jumelage

Au cours des derniers mois, les Sallois ont pu légitimement se demander ce que devenait notre comité de jumelage. Il est vrai que le comité de jumelage a maintenu une activité, certes ralentie, et moins visible, notamment sur le plan de ses animations. Cependant, nous allons relancer nos recherches vers l'Espagne et organiser des visites courtes vers ce pays. Une ville française nous a contacté et ses représentants sont déjà venus à

Salles. À la suite de cette visite, ceux-ci se sont déclarés très intéressés par un rapprochement entre nos deux cités. La voie la plus raisonnable consisterait, dans un premier temps, à initier et développer des échanges sur les plans sportifs, culturels et touristiques entre nos villes. Pour atteindre ces buts, le comité de jumelage a besoin de l'aide et des idées de tous. Nous comptons sur vous.

### Navette



Il est rappelé aux résidents des quartiers qui ne sont pas ou plus véhiculés qu'ils peuvent se faire conduire chaque jeudi au marché par la navette remise en place depuis 2014. Toutefois, la prise en charge est subordonnée à une inscription auprès du CCAS et ce,

afin que l'agent en charge du ramassage puisse venir devant chaque logement des demandeurs. À noter également qu'en fonction du nombre de passagers, le véhicule utilisé peut être un transport à 8 places ou une simple voiture.

### Remise de diplôme chantier BATIPRO

Une nouvelle équipe composée de jeunes a été accueillie par les services municipaux dans le cadre de la formation BATIPRO. Pendant plus de 8 mois, du 17 novembre au 28 juillet, ces jeunes (apprentis peintre, apprentis agents d'entretien du bâtiment et apprenti carreleur) ont préparé leur examen pour obtenir un diplôme de niveau 5, équivalent à un CAP.

Pendant cette période de formation, ils ont pu réa-

liser, accompagné par leur formateur Bruno Fouchier, la réfection d'une partie des anciens vestiaires du stade Jean-Pierre Rodriguez : peintures extérieures, mise en place de portes et de toilettes répondant aux normes handicapés.

La remise des diplômes aura lieu le 22 septembre 2015, au stade Jean-Pierre Rodriguez, en même temps que l'inauguration des vestiaires.



## Et aussi

### L'ambrosie à feuilles d'armoise



L'ambrosie à feuilles d'armoise est une herbe envahissante dont le pollen est particulièrement allergisant à la fin de l'été. À ce jour, 53 départements sont touchés par cette herbe qui profite de la sécheresse et germe au printemps. Les graines sont essentiellement disséminées par l'homme. Elles ne peuvent pas être déplacées par le vent, mais entraînées par l'eau et collent parfaitement à la terre transportée sous les semelles et les pneus.

Chaque pied libère quotidiennement des millions de grains de pollen. Son fruit se disperse dans les friches, les jachères et le long des chemins, d'autant plus facilement que le sol a été désherbé.

Cette plante possède un fort pouvoir allergisant ; cinq grains de pollen par

mètre cube d'air suffisent à déclencher l'allergie chez les personnes sensibles. Les symptômes sont les mêmes que le rhume des foins et peuvent aller jusqu'à la toux sèche, l'urticaire, l'eczéma et l'asthme.

Alors que le rhume des foins apparait en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambrosie commencent vers la mi-août et se prolongent jusqu'en octobre, avec un pic d'intensité en septembre.

Comment s'en débarrasser ? Détruire systématiquement tous les plants, en priorité avant la floraison qui démarre fin juillet. Suivant la taille de la surface infectée, la destruction se fera par arrachage, tonte ou fauchage répétés, menés sur les seules zones infectées.

Alors, à vos binettes...

### Retour aux belles traditions : l'arbre de may

Les nostalgiques ont eu l'idée de remettre au goût du jour l'honneur fait à notre nouvel élu.

Le dimanche 17 mai, à 10 heures, «l'arbre de may» a été planté devant le domicile de notre Maire.

Ce mât a été fabriqué par des Sallois, abattage, écorçage, décoration, fabrication des fleurs et pose de la tresse tricolore.

A l'issue de la cérémonie, M. et Mme Deruillé ont of-

fert aux participants un apéritif dinatoire.



### VINITHON : Agir contre le cancer



L'association «Agir Cancer Gironde», aide la recherche contre le cancer à travers la récolte de bouchons uniquement de liège ou synthétique. Ces bouchons sont vendus à un liègeur qui les broie et les recycle en panneaux d'isolation, balles de baby-foot, tableaux d'affichage et sous bien d'autres formes...

L'intégralité de cette vente est reversée à l'institut Bergonié de Bordeaux pour la recherche contre le cancer. Les

plus gros donateurs sont bien entendu les viticulteurs, les négociants, les restaurateurs, mais les particuliers peuvent aussi apporter leur pierre à l'édifice.

C'est pourquoi la commune de Salles a souhaité devenir point de collecte pour l'opération. Vous pouvez dès maintenant venir déposer vos bouchons de liège à la Mairie.

Gardons nos bouchons pour le Vinithon !

## Bien vivre ensemble

### Nuisance sonore

Chaque année recommence le concert dissonant des tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air, induisant gêne, réclamations et tensions entre voisins. Le respect de l'environnement et du voisinage implique une réglementation en la matière. L'arrêté préfectoral daté du 8 mars 1990 précise les horaires d'utilisation de ces appareils bruyants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

tion en la matière. L'arrêté préfectoral daté du 8 mars 1990 précise les horaires d'utilisation de ces appareils bruyants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Stationnement

Merci de respecter les emplacements réservés aux personnes handicapées. La police municipale peut verbaliser les contrevenants.



### Animaux

Nous rappelons aux propriétaires que la divagation de leurs animaux domestiques est interdite. Tout animal divagant sera déposé au refuge

de la commune, où un tarif journalier est appliqué. Stop aux déjections sur le domaine public, attention la police municipale veille.

### Occupation privative et temporaire du domaine public

Tout dépôt de matériaux, bennes à gravats, échafaudages ou échelles sur le domaine public (trottoirs, voirie)

doit faire l'objet d'une autorisation municipale. Formulez la demande, au moins huit jours avant, en mairie.

### Respect du monument aux morts

Le monument aux morts d'une commune symbolise la tristesse de la mort d'une génération d'hommes et parfois de femmes, jeunes qui incarnent le don pour la patrie, celui d'avoir sacrifié leur vie. Il ne s'agit

pas d'un pied d'estale ou encore d'un mur d'escalade. Tout citoyen, adulte, enfant doit se souvenir de ces hommes et femmes et respecter notre monument aux morts.



### Élagage

Vous devez obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas

la circulation des piétons et des usagers de la route, ainsi que la visibilité des panneaux de signalisation.





## Une épicerie solidaire pour s'en sortir

L'épicerie solidaire de Salles existe depuis 5 ans. La Ville a décidé de mettre davantage de moyens dans cet équipement essentiel pour les personnes en situation de précarité : l'épicerie a déménagé dans de nouveaux locaux, plus fonctionnels.

« Comme un supermarché, mais en plus petit ». C'est ainsi qu'Audrey Sabatié, adjointe déléguée à la petite enfance et la solidarité, définit l'épicerie solidaire de la commune. « On y vend des denrées alimentaires de base : sucre, lait, farine, œufs, fruits et légumes frais, conserves, produits d'hygiène pour bébé... Le tout à des tarifs très bas : 10 à 30% du prix de vente habituel ».

46 familles bénéficient aujourd'hui de ce service financé en partie par la commune, via le Centre Communal d'Action Sociale. Une affluence pour laquelle le local derrière le CCAS n'était plus adapté. « Nous avons donc décidé d'emménager pendant l'été dans les locaux Aquilino plus adaptés ».

**«La solidarité oui. L'assistantat, non»**

Pour accéder à cet espace, les 122 bénéficiaires doivent d'abord s'inscrire au Centre Communal d'Action Sociale. « Ensemble, nous faisons un bilan de leur situation et nous signons un contrat



pour trois mois renouvelable deux fois sur accord du CCAS» détaille Audrey Sabatié. Tout le monde peut connaître un accident de parcours. L'épicerie solidaire offre alors un répit aux personnes endettées et aux revenus modestes. Mais pour l'élue, ce n'est en aucun cas un service qui doit s'inscrire dans la durée. « Nous concevons ce lieu comme un point d'étape dans un parcours orienté vers l'autonomie, la réinsertion et la reprise

avec la vie active. Les bénéficiaires ont par exemple accès à des ateliers cuisine pour réapprendre à faire des repas à base de produits frais. Une animatrice sociale les accompagne. La solidarité, oui. L'assistantat, non ».

Le CCAS se rapproche actuellement de plusieurs partenaires sociaux et professionnels pour proposer des formations professionnelles dont pourraient profiter les usagers de l'épicerie solidaire.

### EN CHIFFRES

**3 000 €**

C'est le coût du déménagement de l'épicerie solidaire

**23 389 €**

C'est le montant annuel que le CCAS alloue à l'épicerie solidaire.

### Horaires de l'épicerie :

> Le mardi de 14h30 à 17h00.

> Le vendredi de 11h00 à 13h00.



## PLU : un projet pour Salles, avec les Sallois

**L'équipe municipale s'était engagée à faire des habitants les artisans du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les 15 et 16 juin, le cabinet chargé de l'élaboration du document a animé trois demi-journées de concertation. Une trentaine de personnes a pu prendre part aux débats.**

« L'élaboration du PLU doit transcender les clivages politiques » pose d'emblée Damir Mathieu, adjoint délégué à l'Urbanisme. « Ce document, qui fixe les règles de construction et d'occupation des sols de la commune pour les 10 années à venir, n'est pas le choix d'une équipe, mais doit refléter celui de toute une population ».

Ainsi, à Salles, la concertation n'est pas une simple formalité prescrite par la loi mais un processus inscrit au cœur de l'élaboration du PLU. Elle accompagne chaque étape de la procédure. Les tables rondes organisées pendant ces trois demi-journées ont été organisées en perspective de la préparation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). L'environnement, les plans de circulation, le développement économique, les futurs pay-



sages urbains... autant de thèmes abordés en toute transparence pour dresser un panorama de la commune et des contraintes réglementaires qui s'imposent à elle. La synthèse de ces débats fera l'objet d'une restitution (document mis à la disposition du public), et une réunion publique sera programmée d'ici la fin de l'année pour présenter les grandes lignes du projet de PADD issues de ces échanges.

### HORAIRES SERVICE URBANISME

Les lundis, jeudis et le troisième samedi de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sans RDV et uniquement pour renseignements (aucun dépôt de dossier). Les mercredis, vendredis uniquement sur RDV pour les dépôts de dossiers (PC, DP, CU,...) de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mardi matin est réservé aux professionnels.

### ILS LE DISENT

**Christian Dazens, 60 ans, retraité de la fonction publique, membre de l'association «Vivre à Bilos»**  
**«Tout le monde est d'accord pour protéger la commune»**

«Pour nous, ce dialogue est d'autant plus important qu'il permet de mieux cerner les spécificités et les contraintes d'urbanisation de la Ville. L'enjeu est de trouver un équilibre entre développement et préservation du territoire, car à ce niveau, tout le monde est d'accord : il faut protéger la commune et notre qualité de vie».

**Agnès Jarlot, 67 ans, retraitée, quartier du Bourg**  
**«La concertation prend tout son sens»**

«On a eu une municipalité qui jusqu'ici décidait sans prendre en compte l'avis de la population. Là, on sent que l'équipe attend vraiment de nous que nous participions pour éviter les répercussions catastrophiques d'une absence de concertation».

**Olivier Lagorce, 35 ans, professionnel dans le secteur de la construction.**

**«Nous pouvons faire bouger les lignes»**

«J'ai trouvé ces échanges très constructifs. Au départ, on avait des points de vue divergents, mais le fait de participer aux débats a permis d'évoluer, de faire bouger les lignes d'un côté comme de l'autre».

### Le SCOT se réinvente à la table des débats

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui organise et planifie l'aménagement du territoire à l'échelle du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre a été annulé en juin par le tribunal administratif. Ce jugement est lourd de conséquences sur le plan financier (5 ans de préparation viennent d'être invalidés) et des équipements, puisque le SCOT prévoyait des infrastructures d'intérêt majeur pour le territoire. La décision aura aussi des conséquences sur l'actuelle élaboration du PLU, dans la mesure où ce dernier doit reprendre les règles et zonages du SCOT... La commune fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les délais fixés soient tenus.

## Bien grandir à Salles

**Parce qu'ils sont l'avenir de la commune, les enfants de Salles sont au cœur de l'action municipale.**

**Afin de permettre à tous de grandir dans les meilleures conditions, la ville met en place de nombreux projets destinés à favoriser l'apprentissage, la citoyenneté et l'ouverture au monde des plus jeunes.**

**Pour atteindre ces objectifs, de nouveaux ajustements sont proposés à la rentrée, toujours fondés sur le choix de la qualité et d'une offre variée.**

### Une «culture village», un souci de proximité

836 élèves viennent de faire leur rentrée dans les 7 écoles maternelles et élémentaires de la ville. Le service «Enfance Jeunesse & Affaires scolaires» les accompagnera tout au long de l'année. Le nombre élevé d'établissements scolaires, pour une commune de 6 400 habitants témoigne d'un vrai souci de proximité, facilite le quotidien et limite le temps de transport. En superficie, Salles est en effet la 70<sup>ème</sup> commune de France. Dans ce vaste territoire, les écoles créent du lien et entretiennent cette «culture village». De la classe unique au Lanot (l'une des deux seules en Gironde !) à l'école du bourg, qui devrait ouvrir une dixième classe, il n'y a pas un modèle unique

d'organisation. La réponse est adaptée au cas par cas, construite dans la durée. Une proximité qui sera consolidée.

### Des Ateliers pour bien grandir

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2014 de nombreuses activités ont été créées, pour répondre aux attentes des familles. La communication a aussi été fortement renforcée avec les parents. Fidèle à ses exigences, l'équipe municipale continue d'œuvrer pour proposer à tous ses jeunes des activités sportives et culturelles variées et de qualité. Désormais, on ne parle plus de TAP (Temps d'activités périscolaires), mais d'Ateliers d'éveil. Un vocabulaire porteur de sens. «On souhaite leur offrir un vrai



temps d'épanouissement, pas juste un moment d'accueil» explique Perrine Heurtaut, adjointe chargée des Affaires Scolaires et de la Jeunesse. Un engagement qui correspond aux ambitions de l'équipe dans l'accompagnement des jeunes-pousses et le développement de leur curiosité.

### De l'information pour les familles

Une coordinatrice a été désignée pour être l'interface avec les familles. Marlène Fonta, qui dirigeait jusqu'à présent l'accueil périscolaire du Caplane devient l'interlocutrice de référence. Elle répond désormais à toutes les questions relatives aux Ateliers.

Une plaquette de rentrée spécifique à chaque école a été distribuée, précisant les modalités de mise en œuvre des Ateliers : leur contenu, les intervenants et leurs qualifications. La programmation est faite à l'échelle des sept établissements sur l'année et change à chaque début de cycle. Les équipes de la mairie ont mené un travail de longue haleine pour parvenir à une telle variété de contenus et coller au mieux aux attentes. En s'appuyant sur les compétences locales, elles coordonnent de multiples intervenants : personnels de mairie, bénévoles, 21 associations et plusieurs enseignants (coordination. ateliers@ville-de-salles.com).

### + de Culture à Salles

Afin de rendre la Culture accessible au plus grand nombre, les horaires de la Médiathèque municipale sont élargis. Dès septembre, elle sera ouverte du lundi au samedi matin inclus et ceci toute l'année.

Maintenant, 3 personnes, vous accueilleront et vous guideront au regard de la grande diversité de contenus proposés : livres, CD, DVD, journaux, jeux de société, revues... Et enfin, un espace informatique, sur PC, est maintenant à votre disposition afin de développer l'espace média ... de la médiathèque.



## LES TARIFS CHANGENT

Le tarif du restaurant scolaire est aligné sur celui qui nous est facturé par le Conseil Départemental qui gère la cuisine centrale. Le prix du repas sera facturé 2.71 €. Nous sommes encore bien loin du coût réel d'un déjeuner qui est de 6,80 €. Pour les accueils périscolaires et ceux du centre de loisirs le principe des 10 tranches est maintenu. Certaines sont redécoupées pour les rendre plus progressives et donc plus justes.

### De la diversité pour s'ouvrir au monde

Séquenté en six cycles sur l'année, le contenu des Ateliers est imposé au début, puis les élèves pourront choisir parmi 2 à 4 activités à partir de la Toussaint. Les propositions sont fonction des écoles et de l'âge des enfants. Perrine Heurtaut insiste : «La volonté de la municipalité est de ne pas se cantonner à une offre sportive. Notre but est d'éveiller l'enfant en lui proposant des disciplines variées, auxquelles il n'est pas forcément habitué». Au programme, des activités audacieuses, avec par exemple des sorties de plein air, comme le canoë ou la course d'orientation. Ces excursions hors de l'enceinte de l'école requièrent une vraie logistique, sou-

vent contraignante pour les communes, mais devant laquelle la municipalité de Salles n'a pas reculé. On retrouve aussi des ateliers manuels tels que la composition florale, la cuisine, la vannerie, le bricolage. Ou encore de l'initiation aux premiers secours, à l'anatomie, à l'anglais, à la philosophie, au yoga, ou à l'Occitan. Sans oublier les temps de lecture, de remue-méninges, de jeux de société... Certaines animations ont déjà connu un grand succès, comme la photo, thème qui va être renforcé avec la participation d'un deuxième intervenant professionnel.

### L'ACCA reprend le chemin de l'école

Toutes les associations ont été invitées à participer. Et le panel des propositions faites aux enfants est le re-

flet de la richesse du tissu local. L'association communale de chasse agréée (ACCA) de Salles s'est portée candidate pour animer un atelier inédit, intitulé «nature et découvertes». Débuté en janvier dernier, de la maternelle au CM2, il connaît un vif succès auprès des enfants. «L'objectif est de leur faire découvrir la forêt et la faune. Qu'ils sachent à quoi ressemble un lièvre, un chevreuil ou un chêne», explique Bruno le Calvé, Président de l'ACCA. «Nous ne leur parlons jamais de chasse, nous leur faisons mieux connaître leur environnement», précise Stéphanie Jouan qui anime les séances à ses côtés. En fonction des saisons, le groupe travaille à la réalisation de petits objets. «On leur fait fabriquer des sifflets, des girouettes, des cannes à pêche, ou

des boules de graisse pour les oiseaux. C'est un bon moyen pour échanger avec eux et aborder des thèmes plus larges comme les cours d'eau, les empreintes, la reproduction. Les enfants se sont montrés très curieux, ils ont beaucoup appris et fait de belles découvertes», ajoute le Président. Ce type de partenariat ne connaît que six déclinaisons dans le département. Il sera reconduit pour une année supplémentaire.

### De la concertation à tous les niveaux

98% des enfants participent à ces activités, c'est donc un vrai succès. Pour tendre vers ce résultat, la commune est restée à l'écoute des parents et attentive aux besoins des enfants. Un double questionnaire à destination des familles et des associations



a été diffusé au printemps dernier pour dresser un bilan et tenter d'évaluer ce qui a le mieux fonctionné. Sur les 567 familles consultées, 74% se sont exprimées et 64% des parents d'élèves s'estiment satisfaits ou très satisfaits des Ateliers. Laetitia, maman de deux enfants en CE1 au Caplanne et en grande section Rive Gauche se sait enviée : «Ils ont fait de la photo, de la BD, de la vannerie, de la poterie... Je trouve ça génial, et ça a été très bien géré.

Quand j'en parle autour de moi, tout le monde est impressionné et enthousiaste. Peu de communes ont des propositions aussi intéressantes». Si certains font part d'un mécontentement, c'est davantage sur la réforme que sur le contenu des Ateliers.

Suite au positionnement des conseils d'écoles, seule la maternelle Rive Gauche a décidé de modifier la formule des Ateliers en les regroupant le vendredi après-midi. Tous les autres

établissements se sont prononcés contre l'alternance entre les rives. La Rive Droite conserve ses Ateliers les mardis et vendredis et la Rive Gauche les lundis et jeudis, (à l'exception donc de la maternelle Rive Gauche). Ces écoles conservent l'option de deux fois 1h30. Ces décisions souveraines des conseils d'écoles ont été scrupuleusement respectées et appliquées.

## Le dispositif reste gratuit

«On se rapproche désormais du meilleur service possible», estime Perrine Heurtaut. «On change des choses au fur et à mesure pour s'améliorer. Cette progression permanente nous permet d'être plus forts maintenant». Il s'agit d'un gros effort car tous les Ateliers demeurent gra-

## EN CHIFFRES

**95%**  
des enfants ont découvert une nouvelle activité.

**66%**  
des parents jugent ces activités «diversifiées».

**57%**  
des familles estiment que ces Ateliers permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et sont un moment éducatif complémentaire à l'école.

### C'est la rentrée ! La mairie recherche des bénévoles pour l'épauler dans différentes missions :

- > à l'accueil de la médiathèque
- > en renfort pour l'animation de certains Ateliers d'éveil

**Renseignements/contacts :  
Service Enfance Jeunesse 05 56 88 34 63**

tuits. Cette rentrée, le prélèvement automatique est également mis en place pour les familles qui le souhaitent. Il concerne toutes les factures émises par le service Enfance Jeunesse (SEJ) (cantine, centre de loisirs, accueil périscolaire). Le formulaire est disponible sur internet, en Mairie et au SEJ. Il doit être rempli et retourné, accompagné d'un RIB. C'est une première étape vers le paiement en ligne, programmé pour 2016 avec la mise en place du portail numérique des familles.

## Des propositions extra scolaires

En parallèle du temps scolaire, la mairie signera un nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF (caisse d'allocation familiale) en janvier prochain. Le renouvellement de ce partenariat permettra d'offrir encore plus d'activités. Ainsi, dès cet hiver les camps de ski devraient refaire leur apparition. Un accueil de loisirs original, baptisé «Va-



cances sportives», et destiné aux enfants à partir du CE1 jusqu'à la 4<sup>ème</sup>, sera mis en place dès février, et à chaque vacances, pour les amateurs d'exercice physique. Une proposition qui

s'ajoute aux centres de loisirs classiques. Quant aux camps d'été, de nouvelles thématiques seront également dévoilées pour juillet prochain, avec par exemple des séjours surfs sur la côte

Atlantique.

Car bien grandir à Salles, c'est pour chaque enfant disposer de toutes les cartes en main pour s'épanouir, progresser et réussir !

## 3 QUESTIONS À... BRUNO MALAVIOLE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU BOURG

«Tous les retours sont positifs.»

### > Quel bilan dressez-vous de cette première année de fonctionnement des TAP ?

«Nous n'avons que des retours positifs, liés à la grande diversité des ateliers proposés. L'investissement de tous est un gage de qualité. L'équipe s'appuie sur des personnes bien formées, qui se sont montrées très impliquées. Cet effort a payé et les enfants s'y sont retrouvés : ils sont demandeurs, très présents et très contents.»

### > Quels ont été les points forts de la réforme à Salles ?

«À notre niveau nous avons tenu à maintenir une frontière bien nette entre le temps scolaire et péri-scolaire. La mairie l'a d'ailleurs bien compris. Elle a œuvré dans ce sens en proposant des ateliers variés et inédits. Les enfants n'avaient pas l'impression de faire encore l'école après l'école.»

### > Et demain ?

«Si le cap de la réforme a été réussi à Salles, c'est que la concertation a bien fonctionné. Mais le dispositif n'est pas figé et doit vivre au rythme de l'expérience de chacun : on se donne le droit d'ajuster encore le système si nécessaire. C'est l'intérêt de l'enfant qui est en jeu et qui prime depuis le début.»

# Une ville à l'écoute de ses quartiers

**Quatre mois après sa réélection, la municipalité est allée au devant des habitants (entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin) : un tour des quartiers où chaque rencontre était présidée par le Maire.**

Les réunions de quartier ont rassemblé de nombreuses personnes. Pour chaque rencontre, Luc Dervillé a ouvert les débats dans la transparence, en faisant le point sur les doléances enregistrées en 2014 et les réponses apportées. L'exercice était un peu particulier : l'annulation des élections et la situation financière de la commune interdisaient d'engager de grosses dépenses.

### **Urbanisme, sécurité et incivilités**

Ce sont les trois grands sujets qui ressortent des réunions de quartier. Les Sallois s'inquiètent de l'avenir de leur commune et de sa possible dénaturation par le jeu des textes de lois (SRU, ALUR, etc) dont certains effets vont à l'encontre des objectifs de préservation. La sécurité routière et la vitesse sont aussi des motifs de préoccupation majeure pour les habitants. La mairie a déjà installé un radar pédagogique qui joue pleinement son rôle, mais dans de nombreux cas, elle n'agit pas seule et reste tributaire de partenaires extérieurs pour intervenir (Conseil Départemental, gendarmerie, etc).

Enfin, les questions d'incivilité (bruits de jardinage ou de bricolage en dehors des périodes réglementées, etc) sont revenues systématiquement dans les débats, les participants im-



plorant l'appel au sens des responsabilités de chacun. «On s'est aussi rendu compte que certains administrés n'avaient toujours pas d'éclairage public ou de connexion internet» ajoute Annie Duplaa, conseillère municipale déléguée aux quartiers. «Même s'il n'est pas toujours possible d'apporter une réponse immédiate, nous nous devons de rester à l'écoute des habitants pour, ensuite, actionner les bons leviers».

### **«Les Sallois ont retrouvé la parole»**

«Nous avons le sentiment que les Sallois ont retrouvé la parole !» poursuit Annie Duplaa. «Les habitants viennent beaucoup plus librement vers nous, même en dehors de ces réunions, toujours dans un esprit constructif et d'ouverture». La nouvelle équipe s'était engagée à faire du dialogue la pierre angulaire de son action. Promesse tenue.

Rendez-vous en mai 2016 pour un nouveau point d'étape en réunions... et à tout moment en mairie !

## EN CHIFFRES

**5** réunions, près de **200** personnes rencontrées : c'est le bilan chiffré du millésime 2015 de cette concertation élargie.

### **Des fiches de doléances**

Lors de chaque réunion, une fiche de doléance a été remise aux participants pour permettre aux habitants de transmettre d'éventuelles suggestions «à tête reposée». Ces fiches peuvent être remises n'importe quand à l'accueil de la mairie. Vous n'étiez pas là ? Vous pouvez aussi prendre la parole directement auprès du Maire ou de l'élue référente : Annie Duplaa ([annie.duplaa@ville-de-salles.com](mailto:annie.duplaa@ville-de-salles.com)).

## Des commerces accompagnés vers l'accessibilité

**Il ne reste plus que quelques semaines aux professionnels pour transmettre l'AD'AP (agenda d'accessibilité programmé) : un rétroplanning budgété de la mise en conformité de leur boutique ou établissement. Ce sursis est consenti aux commerces et entreprises qui ne seraient toujours pas aux normes. Ils ont jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer leur dossier en Préfecture. La Ville les accompagne en leur délivrant conseils et appui technique.**

La loi relative à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) a été votée en 2005 mais n'a jamais vraiment été appliquée.

Or, les travaux à réaliser devaient l'être au 1<sup>er</sup> janvier 2015. «La date de planification des travaux à réaliser a finalement été repoussée à septembre, ce qui laisse peu de temps» confirme Catherine Paillart, adjointe au développement économique, au commerce, à l'artisanat et à l'industrie.

### Un planning à respecter

À Salles, 45 ERP (Etablissement Recevant du Public) sont concernés par cette loi (du petit restaurant de quartier au cabinet médical, en passant par les établissements communaux).

Les professionnels ayant déjà réalisé les aménagements nécessaires doivent tout de même transmettre une attestation en préfecture. Sinon, ils ont l'obligation de programmer des travaux suivant un échéancier précis, avec des modalités de mise en oeuvre détaillées, le tout formalisé dans un «AD'AP» qui doit être remis en préfecture avant le 27 septembre 2015.

«Or, cette obligation a tout d'un parcours du combattant. Entre les difficultés liées à la réalité du terrain, la complexité des formalités administratives et les problèmes de financement, la plupart des chefs d'entreprise redoutent cette mise en conformité qu'ils ont repoussée au maximum» reconnaît



l'élue. C'est pourquoi, à peine installée, l'équipe s'est mobilisée pour accompagner les professionnels et les aider à répondre au mieux à leurs obligations.

### Former pour mieux accompagner

La mairie a distribué des dossiers sous format papier ou numérique aux personnes qui n'avaient pas encore débuté les démarches.

Sous l'impulsion de Catherine Paillart, le service urbanisme et Karine Sumyk, conseillère municipale déléguée à la mission Handicap ont été associés à des réunions et des formations organisées par la Chambre des Métiers et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.

«Les liens que nous avons

créés nous ont permis de faire venir des techniciens sur le terrain afin d'aiguiller des commerçants sallois et les aider à finaliser leur dossier.

Ces documents sont denses : une case oubliée et le tout est rejeté ! Notre volonté politique est claire : la défense du petit commerce nous tient à cœur car il représente l'âme de la commune».

Pour éviter les erreurs et les désagréments administratifs qui en découlent, le 29 juin à 9h, tous les professionnels concernés étaient invités à venir remplir leur dossier en mairie. À Salles, les délais seront tenus : la ville sait que ces mesures en faveur des publics les plus fragiles sont essentielles au bien vivre ensemble.



## Les nouveaux commerçants

### Distri'Eyre

**G.M. DISTRI'EYRE**

Distri'Eyre est un grossiste alimentaire pour les particuliers, associations et C.E, qui malgré sa classification, effectue principalement des ventes au détail. Plus de 4000 références en produits frais, secs, boulangerie, Bio et surgelés, avec une liste journalière de produits en courte date envoyée à la demande par

mail. Livraisons le mardi et le vendredi jusqu'à 20km autour de Salles avec un minimum de commande ou alors en drive. Renseignements, devis et commandes par téléphone ou par mail.

**2ter Route de Perrin  
33770 Salles  
Tél. 07 86 58 99 46  
gilles.marye@wanadoo.fr**

### La Châtelaine

Françoise Marceron a ouvert le 11 mars 2014 une mercerie située dans le bourg de Salles.

C'est avec plaisir qu'elle vous proposera de la laine, du tissu, des loisirs créatifs et bien entendu toute la mercerie que l'on s'attend à trouver.



De plus, elle organise des ateliers tricot le lundi et le vendredi après-midi ainsi que des ateliers couture le samedi matin.

**17 rue de la Croix Blanche,  
33770 Salles  
Tél. 05 56 74 33 13**

### La Nouvelle Renaissance

La Nouvelle Renaissance a transféré ses locaux de quelques pas jusqu' au 77 route de Compostelle.

Le restaurant peut contenir jusqu'à 100 places assises avec un coin cheminée et une terrasse pour le plus grand confort de ses clients. Les travailleurs côtoient régulièrement le restaurant pour sa formule buffet du midi, qui



pratique également des menus à thèmes pour des repas de groupe (famille, associations, réception en tout genre).

**77 route de Compostelle  
33770 Lavignolle de Salles  
Tél. 05 57 71 21 16**

### Low Cost Immobilier

Sandrine Lafargue et Jennifer Leonard vous accueillent tous les jours depuis le 02 février 2015. Achat, vente, location, gestion locative. Estimation offerte.



**2 Place de la Mairie 33770 Salles,  
Tél. 05 57 12 03 60, salles@lowcostimmobilier.fr  
www.lowcostimmobilier.fr**

### Les délices d'Apsara

Ouvert depuis le mois de mai, Délices d'Apsara vous propose une restauration de type rapide de plats cuisinés asiatiques (nems, samoussas, porc au caramel et autres spécialités). Tous les plats sont préparés avec soin par le chef et sont à déguster principalement à emporter avec la possibilité de manger sur place et de commander par téléphone.

Ouvert du lundi au jeudi 11h30 - 14h / 18h30 - 21h le vendredi et le samedi jusqu'à 21h30.

**17 rue de la Croix Blanche - 33770 Salles  
Tél. 05 56 74 34 63**



### Votre réunion Weight Watchers près de chez vous !

Hélène l'animatrice, vous accueille tous les mercredi à 18h30 au Restaurant La Villa du marché (6 allée du champ de foire à Salles).

À la rentrée, mettez du mouvement dans votre perte de poids avec Weight Watchers

Programme complet ; alimentation et fitness personnalisé (activité physique disponible au plus tard courant Octobre 2015).



**Tél. 06 26 30 71 28**

## Cap sur l'attractivité économique !

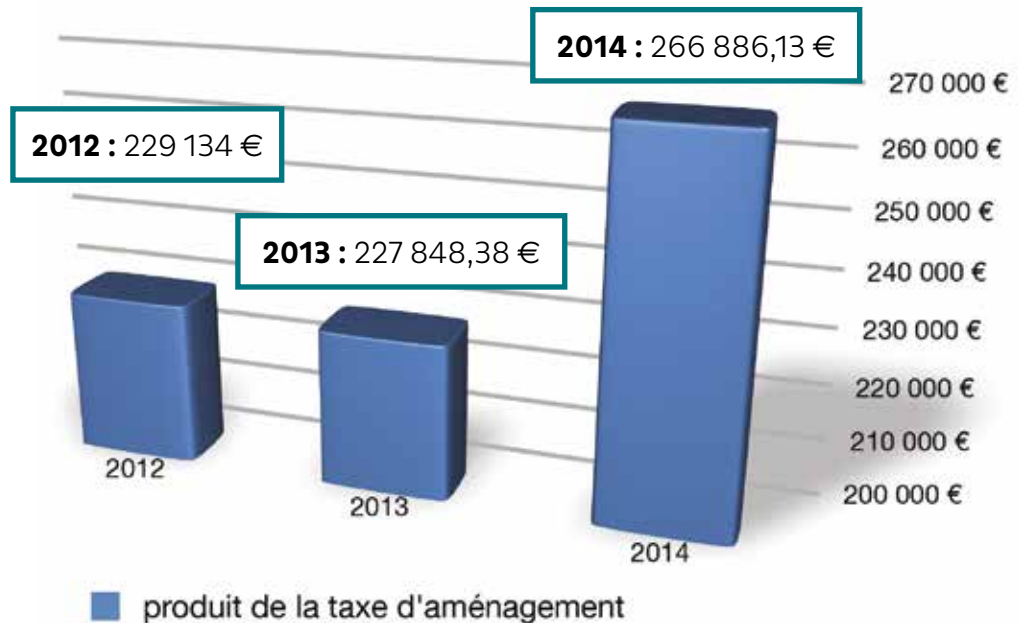
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, commerçants, artisans et entreprises de la commune bénéficient d'un abattement de 50% sur leur taxe d'aménagement. Chef de file de la Communauté de communes du Val de l'Eyre, Salles est la première à avoir voté cette mesure sur le point d'être reprise à l'échelle intercommunale.

Arrêtée au taux maximum par la précédente municipalité, la taxe d'aménagement est l'ancienne TLE (taxe locale d'équipement) perçue à chaque construction ou extension de locaux. Révisé en novembre 2014 et applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce taux est désormais réduit de moitié (2,5%) pour toutes les entreprises de la commune (sauf les commerces de plus de 400 m<sup>2</sup>) : une stratégie municipale pour attirer de nouvelles sociétés, encourager l'expansion des unités déjà existantes et soutenir les commerces de proximité.

### «Notre priorité : l'emploi»

«Cet abattement systématique est l'une de nos premières actions. L'objectif final est de favoriser la création d'emplois sur notre territoire et permettre aux Sallois de se rapprocher de leur lieu de travail : un engagement phare de notre équipe» rappelle Luc Dervillé, premier magistrat de la commune.

Six mois après, de nombreux contacts ont été noués avec des entreprises désireuses de s'implanter ou s'agrandir à Salles. Les dossiers sont bien avancés pour six d'entre elles et un industriel déjà installé a finalisé son projet d'extension après l'entrée en vi-



gueur du dispositif : deux emplois ont été créés, sans compter les retombées économiques prévisibles liées à l'accroissement de ses capacités de production.

### Une décision qui fait des émules

Moins d'un an après la mise en place, le bilan est déjà positif et les quatre autres municipalités de la CDC

s'apprêtent à s'engager dans la même démarche. Elles ont jusqu'au 30 novembre pour délibérer et envisager ainsi une application au 1<sup>er</sup> janvier 2016 au niveau de l'intercommunalité. «Nous y avons tous intérêt : c'est d'abord l'attractivité économique qui est en jeu, mais aussi une harmonisation indispensable entre les municipalités afin d'écartier toute

forme de concurrence indirecte. Cette décision traduit une vision commune de notre territoire» souligne le premier édile.

En revanche, le produit de cette taxe revient aux communes, et non à la CDC qui perçoit déjà la CFE (contribution foncière des entreprises). La taxe d'aménagement sert à la valorisation et à l'entretien des ouvrages collectifs, réseaux divers (voirie, électricité, etc) et équipements municipaux. À Salles, les recettes de 2015 seront notamment affectées à la finalisation de l'axe Peybideau (dernière phase de voirie lourde sur cet axe) et à la première phase de la réfection de la route d'Argilas, avec 600 m linéaires au niveau du pont.

### Luc Dervillé Maire de Salles

«Avoir diminué cette taxe pour les commerçants et artisans a un impact très faible sur les finances communales, alors que l'avantage est substantiel pour les entreprises de la commune ou désireuses de s'y implanter.»

# Forum des associations, 12 septembre 2015 : ça déménage !

**Le forum des associations sera organisé cette année, et pour la première fois, dans l'enceinte du parc du château de Salles. Le but : plus de confort et de sécurité pour ce moment de rencontre privilégié entre les Sallois et leurs associations.**

C'est un temps fort de l'année dans la commune. Une occasion unique pour les habitants, anciens et nouveaux, de découvrir le panel des activités culturelles, sportives et de loisirs à Salles. «Je vais profiter du forum pour faire mon marché aux activités. Les associations organisent des démonstrations : on s'initie avant de prendre sa licence dans un club. On gagne du temps» estime une habitante. Pour Corinne Laurent, conseillère municipale déléguée à la vie associative et au sport, ce rendez-vous est aussi un symbole de démocratie de proximité.

«Les associations sont des maillons de la vie citoyenne, qui relient les administrés et leurs représentants. Ce sont des laboratoires, des viviers de talents ! Les bénévoles sont les artisans de la réussite de nos manifestations, ils proposent des idées neuves et sont très impliqués dans les événements locaux».

En échange, la ville soutient généreusement ses associations : «nous leur octroyons des salles à titre gracieux, nous avons mis un service reprographie à leur disposition et leurs

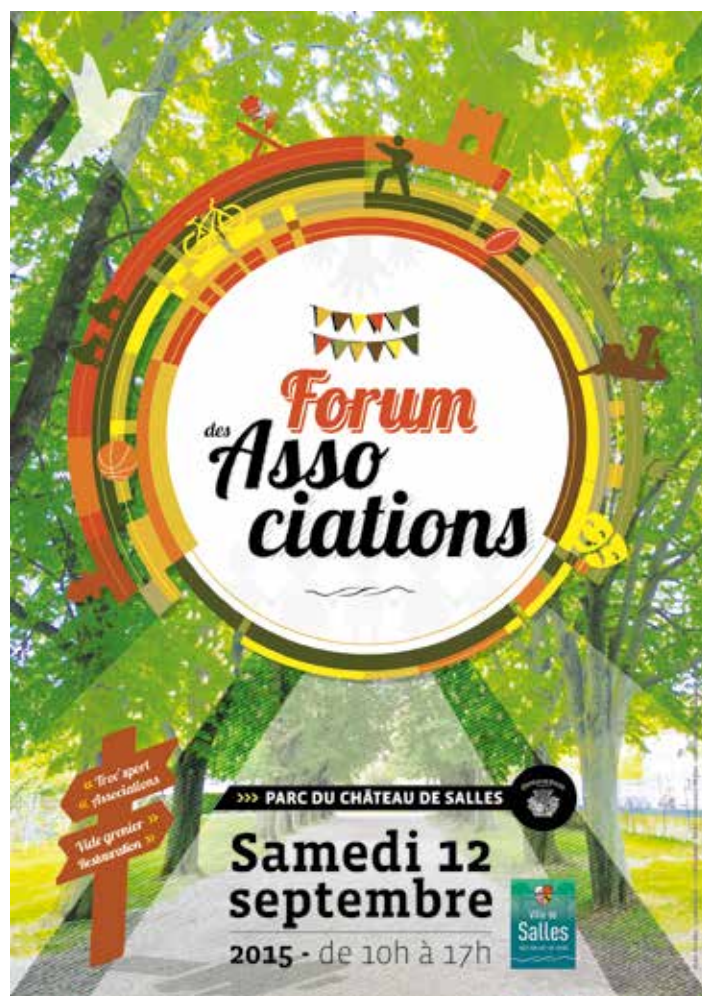
manifestations sont relayées sur les panneaux lumineux de la commune».

### Tester avant d'adopter

Cette année encore, les Sallois retrouveront une bonne partie des 86 associations de la commune lors du forum, le samedi 12 septembre, de 10h à 17h. Le forum quitte la place du Champ de Foire pour investir la pelouse ombragée du parc du Château.

«Nous étions à l'étroit. Les stands des associations débordaient sur la rue et les accès étaient compliqués» souligne-t-on au service Vie Associative. Dans l'enceinte du parc, les visiteurs pourront se garer plus facilement, chacun et chacune pourra déambuler en toute sécurité.

Les stands seront organisés en cercle. Au centre, des démonstrations diverses. À l'extérieur, des espaces seront dédiés aux initiations. Toute la famille pourra s'essayer aux multiples activités proposées sur le site. Inutile de courir à droite et à gauche pour inscrire le petit dernier dans un club ou prolonger un abonnement : dans un même lieu, en un temps limité et concomitant avec la rentrée scolaire, il sera possible de prendre une foule de ren-



seignements en direct ou via la liste de contacts des associations présentes. Croix Rouge, centre socio-culturel, photo d'art, musique, philatélie, chasse, pêche, survie dans la nature, vovinam, ju jitsu, tai chi, danse country ou zumba, vélo, marche nordique, rollers, aéromodélisme... le choix est vaste !

### Faire grandir le forum et les associations

Tout a été pensé pour faire de cette journée un rendez-vous pratique et convivial : du vide-grenier à l'espace restauration en passant par le troc sportif (tenues et matériel d'occasion) et une démonstration de chiens de trou-



peu conduisant un groupe d'ois.

«L'objectif est de faire de ce forum 2015 davantage qu'un simple guichet d'inscription. Nous voulons que les associations puissent mettre en valeur leurs compétences et qu'elles permettent aux habitants de s'exercer en direct» explique-t-on au service Vie Associative. Pour aller plus loin, au chalet d'accueil, la mairie mettra à leur disposition un classeur avec des documents administratifs

incontournables (rappel de la loi 1901, déclaration sacem ou débit de boisson, formulaire de demande de matériel auprès de la commune, etc).

Deux questionnaires seront également édités : l'un sera remis aux visiteurs et l'autre aux associations afin d'évaluer cette journée, de relever les points forts comme les points de progression de cet événement phare, que la mairie compte étoffer d'année en année.



## Pratique

Retrouvez l'ensemble des associations de la commune dans un annuaire en ligne sur : <http://www.ville-de-salles.com/associations>

## TÉMOIGNAGES

### «La mairie a compris notre problématique»



«L'Association Française du Syndrome Gilles de la Tourette (AFSGT) a pour but d'aider les malades et leur famille. Nous voulons profiter de ce rendez-vous organisé par la ville pour sensibiliser les Sallois et autres visiteurs sur cette pathologie déroutante. Très invalidante sur le plan social, elle reste peu connue, parfois difficilement identifiable, et est donc très mal perçue par la population. Le forum nous permettra de poursuivre notre travail d'information du public sur cette affection neurologique rare, dont les troubles sont incontrôlables et surtout involontaires. Le maire de Salles et ses collaborateurs ont très bien compris notre problématique vis-à-vis de ce handicap mental et se sont pleinement investis pour cette cause.»

**Florence Pierrot et Nathalie Servat, mamans respectives de Thomas 21 ans et Robin 19 ans, atteints par le syndrome.**



### «Une édition plus interactive»

«Notre association participe au forum depuis le début, mais je regrette le peu d'espace et le temps limité qui nous étaient alloués. Au moins, l'édition 2015 au château de Salles nous permettra de faire des démonstrations-initiations au fil de la journée. Le public devrait apprécier. Ce sera beaucoup plus interactif.»

**Eric Bosc, Président et enseignant du club de Yovinam Viêt Vo Dao**

## Listes électorales : inscription exceptionnelle

À l'attention des nouveaux Sallois (et des plus anciens non encore inscrits), il est bon de rappeler les règles concernant les votes : normalement, pour pouvoir voter aux élections ayant lieu l'année N, il faut être inscrit au 31 décembre de l'année N-1. Ce qui signifie, en clair, que pour pouvoir voter aux élections régionales, qui doivent avoir lieu les 6 et 13 décembre 2015, il aurait fallu s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2014. Compte tenu des dates tardives de ces élections, un nouveau décret est paru autorisant les inscriptions jusqu'au 30 septembre 2015. Qu'on se le dise !



## Recensement

**Un nouveau recensement de la population salloise aura lieu entre le 21/01/16 et le 20/02/16.**

Des agents se présenteront à votre domicile, afin de vous expliquer la démarche administrative à suivre et vous remettre des documents. Mais aussi pour vous parler de la grande nouveauté de ce recensement, à savoir la possibilité de remplir directement sur internet les documents nécessaires en toute confidentialité.

Le passage de ces agents à votre domicile est nécessaire et nous vous remercions par avance pour l'accueil chaleureux que vous pourrez leur réserver.

**Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**



## Petit carnet sallois

### Ils nous ont quittés

- PLANTEY Yves le : 08/04
- DUFAURE Marie Paulette le : 20/04
- DUVERDIER veuve LOUIS Christine le : 15/04
- NOYANT veuve CAZÉ Rolande le : 28/04
- CAZIMAJOU veuve DOUENCE Anne le : 01/05
- PESQUEY Gérard le : 04/05
- GIRAULT épouse FOUCHIER Alice le : 17/06
- DESQUEYROUX épouse LAFON Paulette le : 19/06
- TUAHIVAATETONOHITI Manoavai le ; 28/06
- DEYRES Jacques le : 17/07
- BIGUERIE épouse MANO Anne-Marie le : 19/07
- FERNANDEZ épouse GEAUGEAIS Janine le : 21/07
- BAYLE Didier le : 06/08

### Ils nous ont rejoints

- CHOPIN Lilas le : 30/03
- SAUTS Paul le : 27/04
- RAVAIL Zoé le : 26/04
- ROUVIERE Thibault le : 25/04
- LACOSTE JASIAK Théo le : 06/05
- DAVID Alexis, Jean-François le : 20/05
- BOURCIER Jules le : 23/05
- DESCAT Morgan le : 24/05
- PÉCHOUX Loudeline le : 26/05
- VILLIER Ewen le : 07/06
- GALLEGO VITAL Ohani le : 22/06
- THEODORE Lise le : 01/07
- POULIN Marylou le : 01/07
- JENNY Louis le : 08/07
- LAFAY Adam le : 19/07

- CHAUCHOY Lenny le : 21/07
- ZAHIR Aliyah le : 21/07
- MATHIEU Sara le : 06/08
- STEINBACH Kayli le : 08/08
- BELLANDI Noé le : 10/08
- MICHEL Gabin le : 10/08

### Ils se sont unis

- BOMPAIS Dominique et DELPORTE Dominique le : 09/05
- BONDU Julien et Cyndi le : 16/05
- BOUDAD Faysal et AFFOUARD Sophie le : 23/05
- MILLOT Patrice et RAMETTE Cécile le : 30/05
- BOURGUIGNON Yoann et LEFEVRE Marie le : 27/06
- SARAZIN Lionel et RIOU Anne-Gaëlle le : 27/06
- DA MOTA LONGO Christophe et COUGET Emmanuelle le : 11/07
- PREUIL Roseline et LALANDE Christelle le : 18/07
- LAVERNY Nicolas et LOUIS Déborah le : 08/08
- LABARTHE Alexandre et THOMAS Nadège le : 08/08
- BONNIN Frédéric et IRAZU Laurence le : 13/08
- WANGANE Raude et TUAHIVAATETONOHITI Cindy le : 14/08
- GUILHAMOU Sébastien et JAIME Annabelle le : 22/08
- OLIVIER Arnaud et CATTENOZ France le : 22/08

# EXPRESSION LIBRE

---

## Groupe majoritaire

Un nouvel élan et un souffle nouveau, c'est la promesse faite aux Sallois. Ce changement s'est d'abord traduit par une volonté de travailler avec tous les Sallois sans le moindre esprit partisan. Le changement, c'est celui d'un maire disponible et abordable. C'est aussi en interne une réorganisation des services de la collectivité pour que chaque agent donne le meilleur de lui-même et que chaque compétence puisse se libérer. C'est encore rechercher où se nichent tous les gaspillages. Salles pour Tous, c'est aussi la place que nous avons dévolue aux manifestations et festivités

pour faire en sorte que la convivialité ne soit pas un vain mot. Avoir un regard neuf, c'est innover avec un forum des associations que nous déplaçons dans le parc du château. C'est surtout préparer l'avenir : PLU, skate-park, futurs équipements sportifs et culturels, place du champ de foire, agrandissement du collège, implantation d'un lycée, réfection de la voirie, ... Bref, loin des joutes polémiques de certains membres de la minorité, la municipalité actuelle travaille activement afin de redynamiser et améliorer l'attractivité de notre commune et redonner l'envie de vivre ensemble, dans la sérénité...

## Groupe d'opposition

Selon une légende politique urbaine, il serait normal et courant, après un changement de majorité municipale de modifier l'organigramme des employés municipaux.

Il s'agit ainsi de remercier les amis qui ont aidé à l'élection en les nommant à des postes prestigieux, à responsabilité, de se séparer de ceux qui avaient peut-être un peu trop montré leur attachement à l'ancienne majorité, de déplacer ce que l'on ne peut pas licencier mais que l'on estime ne

pas faire suffisamment allégeance.

Si vous prenez le temps de vous informer sur les nombreuses créations et modifications de postes effectuées récemment dans les effectifs de la commune (avec ou sans délibérations), vous vous apercevrez qu'à Salles cette légende se démystifie pour devenir réalité.

Dans les contes, les personnages sont souvent antipathiques et ont parfois mérité leur mise au ban ; la réalité est tout autre et l'on n'hésite pas, ici à Salles, à sacrifier des personnes compétentes et méritantes.

# AGENDA

## SEPTEMBRE 2015

**Samedi 12 de 10 h à 17 h**

Parc du Château de Salles

**FORUM DES ASSOCIATIONS** organisé par la municipalité.

Renseignements : 05 56 88 30 11 // tourisme-salles@wanadoo.fr

**Dimanche 13 à 9 h 30**

**BALADE DU VAL DE L'EYRE (Véhicule ancien)**

Circuit : Le Barp – Mios – Salles – Lugos – Belin-Béliet – Le Barp

**Samedi 19 de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30**

Salles des fêtes du bourg, place du champ de foire

**JOURNÉES DU PATRIMOINE** organisé par la municipalité.

**Dimanche 20 à 14 h 30**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**THÉ DANSANT** organisé par le Comité des Fêtes de Salles.

**Dimanche 20**

Route nationale 10 & route des grands lacs à Mios

**4<sup>ème</sup> EMBOUEILLAGE ET BOUCHON**

**Samedi 26 à 19 h 00**

Salles des fêtes de Lavignolle

**BAL COUNTRY** organisé par Funny Dancers.

## OCTOBRE 2015

**Samedi 03**

Salle des fêtes de Lavignolle

**BOURSE AUX VÊTEMENTS** organisé par les Parents d'Elèves de Lavignolle.

Renseignements : ape.lavignolle.over-blog.com

**Samedi 03 à 21 h**

Salle des fêtes du bourg

**LOTO** organisé par l'Amicale du Personnel de la Mairie de Salles.

**Du dimanche 04 au samedi 10**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**EXPOSITION DE LA GUERRE 14-18**

**Dimanche 11 à 15 h**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO** organisé par le Comité des Fêtes de Salles.

**Dimanche 11**

Gymnase du collège

**RENCONTRE INTERCLUB** organisé par Salles en Vol

**Mardi 13 à 14 h**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**CONCOURS DE BELOTE** organisé par le Club Loisirs et Joie.

**Jeudi 15 à 14 h**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**CONCOURS DE BELOTE** organisé par la FNACA.

**Samedi 17 à 21 h**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO** organisé par l'Association Communale de Chasse.

**Dimanche 18 à 15 h**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO** organisé par Animal's 33.

**Mercredi 21 à 19 h 30**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**CONCERT DES P'TITES SCÈNES** organisé par la Municipalité.

Artiste accueilli : MELISMELL

**Samedi 24 à 21 h**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO** organisé par l'Union Sportive de Salles.

**Du lundi 26 au dimanche 1<sup>er</sup> novembre**

Salle des fêtes du bourg, place du Champ de Foire

**EXPOSITION D'ARTS VISUELS** organisée par l'association MATUVU.

## NOVEMBRE 2015

**Dimanche 1<sup>er</sup>**

Allée et place du Champ de Foire

**FOIRE DE LA TOUSSAINT** organisée par la Municipalité.

**Du lundi 02 au dimanche 08**

**SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE** (animations, exposition, spectacle...) organisée par le Service Petite Enfance de la Ville.

**Samedi 07**

Salle des fêtes de Lavignolle, route de Compostelle

**BOURSE AUX VÊTEMENTS** organisé par les Parents d'Elèves de Lavignolle.

Renseignements : ape.lavignolle.over-blog.com

**Dimanche 08 de 8 h 00 à 18 h 00**

Ancien grand gymnase, rue Va aux Champs

**VIDE GRENIER** organisé par le Sporting Club

Contact : 06 15 78 55 44

**Mardi 10 à 14 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**CONCOURS DE BELOTE** organisé par le Club Loisirs et Joie.

**Mercredi 11**

Place de la Mairie

**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

**Jeudi 12 de 16 h 00 à 20 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**DON DU SANG** de 16h à 19h.

**Samedi 14**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**VIDE-DRESSING** organisé par l'association des parents d'élèves du Caplanne.

**Dimanche 15 à 15 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO** à 15 h 00 organisé par l'Harmonie de Salles.

**Samedi 21 à 19 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**THÉÂTRE EN FÊTE**

Contact : traces.theatre.enjeux@wanadoo.fr - 05 56 88 25 33

**Dimanche 22**

Gymnase du collège

**CONCOURS NATIONAL INDOOR** organisé par Salles en Vol.

**Samedi 28 à 20 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO DU TÉLÉTHON** organisé par la Municipalité.

**Dimanche 29 à 14 h 30**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**THÉ DANSANT** organisée par le Comité des Fêtes de Salles.

**Dimanche 29**

Dojo de Salles, chemin de Lanquette

**STAGE DE TAI CHI CHUAN** organisé par l'association de Tai Chi Chuan de Salles. Stage style Wudang.

## DÉCEMBRE 2015

**Du samedi 05 au dimanche 06**

Place du Champ de Foire

**MARCHÉ DE NOËL** organisé par la Municipalité.

**Dimanche 06 et 13**

Élections régionales

**Dimanche 13 à 15 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**LOTO** organisé par l'Amicale du Lanot.

**Samedi 19**

Stade de rugby «Raymond Brun» - Chemin de Lanquette.

**RONDE DE NOËL** - Course pédestre individuelle de 5 km et 10 km

Contact organisateur : Robert Broustaut - 05 56 88 42 46 - 06 45 17 39 28 - Email : robertbroustaut@orange.fr - www.raidduchampion.fr

**Samedi 19**

Salle des fêtes de Lavignolle

**CABARET DE NOËL** organisé par l'association Traces Théâtre Enjeux.

Contact : traces.theatre.enjeux@wanadoo.fr - 05 56 88 25 33

**Dimanche 20 à 20 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**NOËL DE L'UCAS**

**Jeudi 31 à 20 h 00**

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire

**RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE** organisé par le Comité des Fêtes de Salles.

HABILLEUR - CHASSEUR - HOMME

*Vêtements Gaston*

5 rue de la Haute Lande - 33770 Salles  
Tél./Fax 05 56 88 41 04

**BIGA** LOCATION DE BOX

**BOX**

8, 14 et 28 M<sup>2</sup>  
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

**06 08 77 13 90**

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

## TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage  
Création d'allée - Remblai  
Assainissement/Tout à l'égout  
Nettoyage terrain et évacuation  
Terre Végétale



J.-Ph. GAULT

274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos  
Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97  
Fax : 05 56 75 31 83

**LA PIZZ**  
Dealer de saveurs since 1992

Pizzas - Burgers - Sandwichs  
Poulets rôtis - Frites  
Tél 05 56 88 46 03  
[www.lapizz.fr](http://www.lapizz.fr)  
Facebook : La Pizz A Salles



**AQUIVITRE** EURL  
Lavage de vitres

POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

📞 06 11 61 05 14

✉ [aquivitre.eurl@gmail.com](mailto:aquivitre.eurl@gmail.com)

Bénéficiez de 50% en remboursement et/ou crédit d'impôt

## ENTREPRISE PATRICK LAURENT

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENT...



- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES  
Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41  
e-mail : [patrick.laurent0523@orange.fr](mailto:patrick.laurent0523@orange.fr)

*POMPES FUNÈBRES  
PHILIPPE LOUBÈRE*

Maison funéraire de la Croix-Blanche  
à votre écoute 24h/24

*CASA FLORA*

*PHILIPPE LOUBÈRE  
FLEURISTE DÉCORATEUR*



39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES  
Tél. 05 56 88 41 43 - [www.casaflora.fr](http://www.casaflora.fr)



à distance